

**DIVERSITÉ CULTURELLE, AFFRONTEMENTS
COMMUNAUTAIRES ET COMPROMIS POLITIQUES
À L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION.
TENTATIVE D'EXPLICATION DU
BLOCAGE BELGE DE 2007 À 2010**

PIERRE VERJANS*

INTRODUCTION

La dualité culturelle belge, bien que présente depuis très longtemps, s'est affirmée institutionnellement depuis la mise en place du marché commun en 1957 et a accéléré sa course depuis quelques années.

Ainsi, après trois gouvernements qui chutèrent sur une commune de quatre mille habitants (Verjans, 1993, 2007), depuis près de vingt ans, la Belgique se déchire sur l'appartenance régionale (via les circonscriptions électorales) de l'arrondissement de Bruxelles – Halle – Vilvorde. Les partis flamands se montrent actifs dans ce dernier processus dont l'importance symbolique est fondamentale (Devos, 2008). Autrement dit, depuis cinquante ans que la régionalisation est à l'agenda politique, des questions symboliques, mineures en termes utilitaristes, tiennent le haut du pavé et permettent de relativiser les tensions sur les questions fondamentales qui pèsent sur le budget de l'État qui sont réglées comme par voie de conséquence par des compromis passés sur les enjeux symboliques. La dramatisation des enjeux permet d'occulter les choix ressentis comme secondaires mais qui pèsent de manière substantielle sur le budget étatique et sur les conséquences des décisions politiques. La diversité culturelle provient d'une histoire diverse marquée d'abord par une différence linguistique millénaire mais aussi d'une différence religieuse, notamment dans la répression multiséculaire du protestantisme

* Professeur à la Faculté de droit et de science politique, Université de Liège.

par les occupants espagnols, puis par une industrialisation précoce au Sud, avec une migration interne des populations vers les « villes tentaculaires ». Par contre, le suffrage universel permettra, après la « grande transformation », de mettre sur pied une politique étatique de cohésion sociale destinée à permettre à la région la plus retardée, soit à ce moment-là de l'histoire, la Flandre, de rattraper le développement de la Wallonie. Cette attraction systématique des investissements étrangers vers la Flandre après la deuxième guerre mondiale et la résistance ouvrière en Wallonie vont provoquer le basculement du centre de gravité économique de la Belgique. Dans les années soixante, le produit intérieur brut par habitant de la Flandre rattrape puis dépasse celui de la Wallonie. La Flandre va percevoir le monde ouvrier wallon comme « gréviculteur », paresseux, peu ouvert à la modernité, aux langues étrangères et aux nouvelles exigences du capitalisme mondial.

I. GÉOPOLITIQUE ET LONGUE DURÉE : LES VARIABLES ROKKANIENNES

La longue durée en Europe occidentale commence par l'invasion romaine qui a imposé l'uniformisation administrative et linguistique des élites de l'époque et une unification impériale qui vont laisser des traces. On connaît le jugement de Jules César au début de la guerre des Gaules : « Les plus braves de tous ces peuples sont les Belges, parce qu'ils sont les plus éloignés de la civilisation et des mœurs raffinées de la Prov[e]nce, parce que les marchands vont très rarement chez eux et n'y importent pas ce qui est propre à amollir les cœurs, parce qu'ils sont les plus voisins des Germains qui habitent au-delà du Rhin et avec qui ils sont continuellement en guerre » (César, 1964, 13). La construction de voies romaines doit pallier ces deux problèmes : amollir les mœurs par le commerce et tenir les Germains à distance voire les transformer en mercenaires au service de Rome. Après quelques siècles de peuplement discret par des barbares s'intégrant de plus en plus à l'Empire, l'Église catholique prend le pas sur celui-ci. Le latin demeure la langue des lettrés et va perpétuer non pas le pouvoir centré sur la Méditerranée mais celui d'une hiérarchie qui, de Clovis à Charlemagne, va incarner non celui qui possède l'*imperium* mais celui qui confère l'*imperium* par l'onction royale à Reims ou le sacre à Rome. Dès la fin de l'empire romain, la toponymie atteste une frontière linguistique en Belgique entre un Nord germanisé et un Sud latinisé. Le phénomène de longue durée de construction des États durant le Moyen-Âge observé par Norbert Elias ne se produit donc pas sur un terrain vierge

mais dans un espace où les puissants se connaissent, se parlent et s'écrivent. « Quand, dans une unité sociale d'une certaine étendue, un grand nombre d'unités sociales plus petites, qui, par leur interdépendance forment la grande unité, disposent d'une force sociale à peu près égale et peuvent de ce fait librement – sans être gênées par des monopoles déjà existants – rivaliser pour la conquête des chances de puissance sociale, en premier lieu des moyens de subsistance et de production, la probabilité est forte que les uns sortent vainqueurs, les autres vaincus de ce combat et que les chances finissent par tomber entre les mains d'un petit nombre, tandis que les autres sont éliminés ou tombent sous la coupe de quelques uns » (Elias, 1979, 27). La Lotharingie, legs de Lothaire, petit-fils de Charlemagne à qui échoit la part du milieu de l'empire carolingien en 843, reste la partie la plus irriguée en voies romaines, puis en villes et échanges commerciaux, territoire convoité pour sa prospérité mais indéfendable parce que prise en tenaille entre les parts des puînés, la Germanie et la France. Ce réseau urbain dense, au centre des enjeux géo-économiques et géopolitiques (Rokkan, 1987) de l'Europe occidentale devra attendre le dix-neuvième siècle pour que des États se dégagent de cet ensemble de principautés et pouvoirs morcelés.

Cette lutte d'élimination des pouvoirs les plus faibles se produit sur un terreau commun. En effet, « dès la fin du dixième siècle environ, l'Europe occidentale se trouve à l'abri des invasions qui, jusqu'alors, ont dominé son histoire » (Eliseef, 1969, 213). Le mouvement inverse d'expansion de l'Occident chrétien se manifeste : poussée démographique du XI^e au XIII^e siècle, développement économique, réorganisation sociale, cristallisation politique, coordination du sentiment religieux intérieur et croisades à l'extérieur, floraison intellectuelle, artistique et littéraire. La poussée des villes s'explique aussi par une modification de l'équilibre technique et social entre les villes et les campagnes liée tant à un accroissement de la productivité qu'à une fuite des serfs. Les villes servent de lieux d'échange et le commerce intra-européen augmente : les draps de Flandre sont vendus jusqu'en Méditerranée et en Russie. Alors que le phénomène décrit par Norbert Elias va mener en Angleterre, en France et en Espagne à la mise sur pied progressive, multiséculaire, d'États-nations, l'arc lotharingien va échapper à cette centralisation et va demeurer, de l'Italie du Nord aux Pays-Bas en passant par la vallée rhénane, une zone d'intenses liens urbains. Sur le plan culturel, ces siècles enregistrent la montée des langues populaires et, depuis les embouchures du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut, une compénétration des aires linguistiques frisonne, saxonne, bas francique et wallon reflète la confusion politique de la dépendance théorique au saint Empire, de la présence voisine de la France,

relayée par des lignées comtales et une haute bourgeoisie francophiles et francophones. La bataille des éperons d'or, en 1302, épisode de victoire des « amis des guildes » est célébrée comme fête de la Flandre mais elle ne signifie pas, sur le long terme, un recul de la royauté. Si l'aristocratie française a perdu cette bataille, c'est parce qu'elle s'est laissé attirer sur un terrain défavorable aux charges de cavalerie par les nombreux fossés qu'il cachait. Dès 1305, le traité d'Athis-sur-Orge rétablit les rapports de force plus stables : les fortifications des villes flamandes doivent être démolies, tous les Flamands de plus de quatorze ans doivent jurer d'observer le traité.

Dès 1523, les premiers martyrs de la réforme protestante sont brûlés sur la grande place de Bruxelles, ouvrant une guerre de religion continentale qui durera jusqu'en 1648. Entretemps, l'imprimerie répand les idées des uns et des autres, le capitalisme bancaire s'installe plus profondément dans la structure sociale, la colonisation portugaise puis espagnole incite les autres puissances européennes à chercher à ouvrir des comptoirs sur la surface du globe, la Renaissance a remis à l'avant-plan les modes de penser, de diriger, de construire de l'Antiquité. « Le régime républicain (c'est-à-dire un gouvernement effectué par un corps représentatif quelconque) qui avait été un élément vital caractéristique de la culture antique, revint en honneur entre 1300 et 1775, et plus spécialement dans les cités. La plupart des villes européennes possédaient un gouvernement oligarchique fonctionnant par l'intermédiaire de guildes » (Gottschalk, 1969, p. 54). La logique fédérale qui unissait l'empire germanique au niveau de l'aristocratie fut également utilisée pour tenir ensemble les Provinces unies à partir de 1579. Les cités, notamment flamandes, connurent de violentes insurrections dans l'une des régions les plus urbanisées d'Europe. Entre la prédication de la Réforme en 1517 et la fin de la guerre de Trente ans, la population allemande serait passée de seize à six millions d'habitants et il n'est pas impossible que ce que l'on a décrit dans les Pays-Bas espagnols comme la « crise iconoclaste » suivie de la « furie espagnole » aient été aussi destructrices. « Il y avait à l'échelle européenne une volonté d'ordre chez les gouvernants, mais aussi un désir d'ordre chez les gouvernés après les temps troublés de la seconde moitié du XVI^e siècle et de la première moitié du XVII^e » (Delumeau, 1989, p. 558).

La prédication de Luther a séduit bien des commerçants dans le monde européen, ravis de pouvoir se passer de la mainmorte du clergé sur des biens qui auraient pu faire partie des biens commercialisables. En outre, ces commerçants sont bloqués par la persistance du système féodal. « Le régime seigneurial a eu partout la vie dure. Or pour qu'un système

capitaliste de gestion et de calcul économique s'installe dans l'exploitation de la terre, il faut de multiples préalables : que le régime seigneurial ait été sinon aboli, au moins écarté ou modifié (parfois du dedans, et alors c'est le seigneur lui-même, ou le paysan enrichi, le coq de village, qui joue au capitaliste) ; que les libertés paysannes aient été sinon supprimées, au moins tournées, limitées (c'est la grosse question des biens communaux) ; que l'entreprise soit saisie dans une chaîne vigoureuse d'échanges à large rayon – le blé à exporter, la laine, le pastel, la garance, le vin, le sucre ; qu'une gestion 'rationnelle' se mette en place, guidée par une politique réfléchie de rendement et d'amendement ; qu'une technique éprouvée dirige les investissements et les implantations de capitaux fixes ; qu'enfin existe à la base un prolétariat salarié » (Braudel, 1979, 292). La participation collective des élites au pouvoir en Angleterre à partir de 1689 va fonder près d'un siècle plus tard les conditions de l'étrange entremêlement des artisans et des banquiers pour donner naissance au système capitaliste. En France, depuis François 1^{er}, l'unification linguistique des élites est liée à l'État et la transformation de celui-ci en démiurge augmentera la volonté d'unification culturelle. En Allemagne, c'est à partir de la traduction de la Bible en langue populaire par Luther que l'unification linguistique se marque, comme aux Pays-Bas, à partir de la république calviniste. D'un côté, il s'agit de priorité politico-militaire, de l'autre de nécessité religieuse. Cela va marquer la perception de la langue comme moyen de communication ou comme principe identificateur dans la future Belgique.

En 1789, une révolution brabançonne va s'opposer à l'empereur Joseph II et à ses volontés de modernisation, mais les dissensions entre progressistes et conservateurs vont permettre le retour de l'armée autrichienne, tandis qu'une révolution progressiste en principauté de Liège qui recouvre la partie Est du pays sera écrasée par l'armée prussienne. C'est en 1794 que la Belgique va être unifiée par l'occupation française, appelée de ses vœux par une partie des francophones du Sud, acquis à la cause modernisatrice et subie par une partie des catholiques du Nord, méfiants vis-à-vis des excès anticléricaux de la révolution parisienne. Cette période va organiser des départements, rationaliser et codifier la vie sociale, culturelle et politique et introduire le principe de la justification du pouvoir par le vote. À la suite de défaites napoléoniennes, la cession des neuf départements au roi des Pays-Bas en 1814 va créer une double insatisfaction belge, du côté catholique par la volonté d'expansion du protestantisme et du côté libéral par l'autoritarisme ainsi que par la volonté de néerlandiser l'administration. La révolution de 1830 réussit par l'union des deux courants, progressistes et conservateurs craignant une réédition

de l'échec face aux Autrichiens en 1790. C'est ainsi que la papauté va accepter que les Catholiques belges entérinent une constitution où les principes de liberté d'expression et de pensée sont affirmés alors que l'encyclique *Mirari vos* va condamner ces mêmes principes révolutionnaires deux ans plus tard. L'unionisme sera une règle de gouvernement jusqu'à l'acceptation en 1839 par le roi de Hollande du traité des XXIV articles reconnaissant l'indépendance de la Belgique. Dès 1846, un parti libéral va se créer, s'opposant au pouvoir clérical jugé trop envahissant dans la vie politique. Un pétitionnement flamand en 1840 avait demandé l'usage du néerlandais en Flandre mais il faudra attendre 1873, pour voir cette revendication prise en compte en ce qui concerne la justice pénale. Les autres revendications seront longtemps attendues : 1930 pour flamandiser l'université d'État à Gand et, symbole frappant, 1967 pour que les textes français et néerlandais de la constitution soient mis sur le même pied. L'organisation du mouvement flamand va d'abord se marquer par l'implantation de cercles culturels dans les paroisses appuyées par le bas clergé. Ce dernier va contribuer, par une mobilisation de nombreuses années, à créer le syndicat agricole Boerenbond en 1890, sur le modèle des Raiffeisenkassen, en réponse à la crise agricole qui avait décimé les campagnes. De même, le mouvement syndical, déjà esquissé auparavant, va prendre de l'ampleur après la publication de l'encyclique *Rerum novarum* en 1891 autorisant le syndicalisme ouvrier. Dans ces deux cas, comme pour la création du parti catholique en 1884, les revendications linguistique, sociale et religieuse sont intrinsèquement liées, s'opposant à la conservation du pouvoir en Flandre par les *fransquillons*, terme regroupant la bourgeoisie et l'aristocratie locale utilisant le français dans une logique de distinction sociale (Bourdieu, 1979). Les structures politiques mises en place vont renforcer le mouvement flamand dans le parti catholique d'abord mais aussi dans les deux autres partis traditionnels.

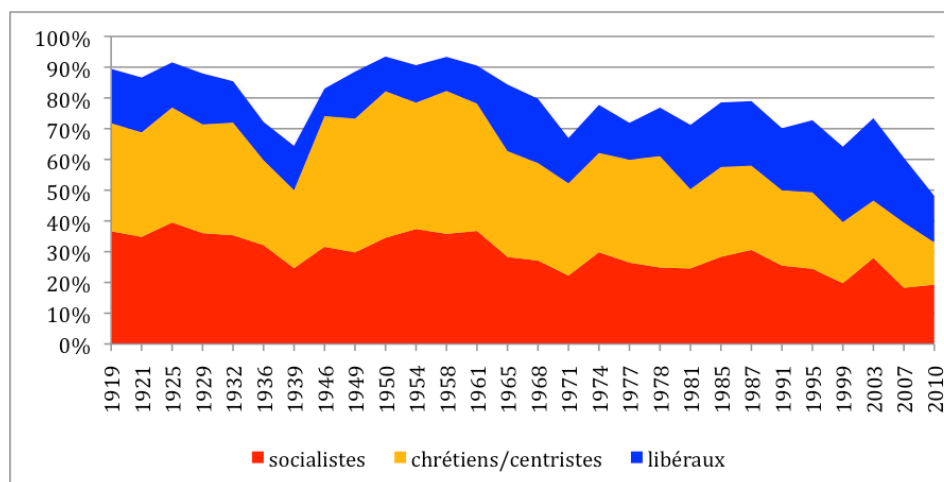
Depuis les années 1960, le système politique belge est passé de ce que Giovanni Sartori qualifiait « à deux partis et demi » à un système multipartis lié à l'extrême proportionnalité du mode de scrutin (Sartori, 1976). Parallèlement, les partis ont évolué et leurs structures internes se sont modifiées. Les partis de notables comme le parti libéral ont, au XX^e siècle, adopté certaines caractéristiques des partis de masse (Duverger, 1951) : congrès programmatiques, statuts plus stables et détaillés, par exemple et sont ensuite devenus des partis « attrape-tout ». Les partis de militants, comme les partis chrétien et socialiste, ont également cherché à rassembler des électeurs nouveaux autour d'un socle doctrinal élargi et assoupli, tout en conservant les bases historiques de leur

fonctionnement. Leur programme et leur stratégie de communication politique servent surtout à mettre en lumière des dirigeants qui sont chargés de personnifier un projet rassembleur en multipliant notamment les apparitions médiatiques. Ce processus qui n'est pas propre au système politique belge renvoie à ce que Bernard Manin appelle la démocratie du public (Manin, 1996) et peut favoriser une instabilité liée à une pratique de vedettariat.

Les événements du milieu du XX^e siècle, la question royale en 50 (Gérard-Libois et Gotovitch, 1991), la « guerre » scolaire de 54 à 58 (Tyssens, 1997) puis la grève contre la loi unique en décembre 1960 (Neuville et Yerna, 1990) ont polarisé les électeurs, les militants et les décideurs autour des partis traditionnels. Mais la question de la répression des collaborations avec l'occupant durant les deux guerres ou de l'amnistie de ces derniers allait travailler tout le mouvement flamand, de même que la volonté de créer une entité étatique ou sub-étatique protégeant la langue sur son ancien territoire.

Les trois partis traditionnels, outre qu'ils se sont séparés sur une base linguistique et ne peuvent plus, à proprement parler, être considérés comme des partis nationaux, ont perdu une part significative de leur électorat depuis 1968. Alors que jusque 1961, les deux partis dominants obtenaient une moyenne de 33,5 % pour le parti chrétien et 30,5 % pour le parti socialiste, cette moyenne tombe respectivement à 24,3 et 22,4 % pour la période qui suit l'affaire de Fourons en 1963. À l'inverse, le parti libéral qui jouait le parti d'appoint avant 1965, avec une moyenne de 12 %, monte à 17,5 % pour la période postérieure à 1965 et, après 1978, à 22 %. Contrairement aux deux partis dominants du XX^e siècle, la famille libérale a donc réussi à rejoindre les deux grands partis de militants et même à devenir, en 2007, la première famille politique du pays. Ce double mouvement illustre le déclin des partis de militants. Comme les partis de notables, ils ont progressivement assimilé les règles de fonctionnement des partis « attrape-tout ».

Graphique : Aire cumulée des trois partis traditionnels de 1919 à 2010 à la Chambre des Représentants, pourcentage calculé sur le total des électeurs inscrits.



Au niveau des résultats cumulés des trois familles politiques traditionnelles, la période de 1946 à 1965 est aussi celle des scores les plus élevés. Le creux qui la précède s'explique par la perte de légitimité des partis politiques gouvernementaux au cours de la deuxième moitié des années 1930 et la percée des partis d'extrême gauche d'un côté et d'extrême droite de l'autre. Ensuite, dès 1968, se marque en creux la présence des partis régionalistes au Nord et au Sud du pays. La disparition parlementaire du parti communiste dans les années 1980 a été compensée par la montée du mouvement écologiste des deux côtés de la frontière linguistique. À la même époque, l'émergence de l'extrême droite, surtout en Flandre, en plus de partis populistes comme celui fondé par Jean-Pierre Van Rossem en 1981, celui de Jean-Marie Dedecker en 2007, ou les successeurs de la *Volksunie* continuent à grignoter les résultats des partis traditionnels.

L'arrivée de la télévision dans les foyers populaires, de la génération du *baby-boom* à l'âge du droit de vote, l'*aggiornamento* de l'Église catholique au Concile Vatican II, la sécularisation des mœurs, la libération sexuelle, la dissolution des liens de proximité par la démocratisation de l'automobile, tous ces facteurs de modernisation du paysage quotidien ont modifié les perceptions et les attentes des électeurs, en Belgique comme ailleurs dans le monde occidental. Mais la Belgique a connu d'autres

aventures, qui ont progressivement transformé l'État unitaire fondé en 1830 en État fédéral.

Depuis 1919, avec l'introduction du suffrage universel masculin pur et simple, le parti catholique était le parti le plus important en Belgique, le parti socialiste lui disputant cette place. Le parti libéral occupait la troisième position, en-dessous de la moitié de chacun des deux acteurs dominants du système politique de l'époque. Cette trinité de la première moitié du XX^e siècle cache cependant des tableaux un peu plus complexes.

La Flandre est très majoritairement catholique (36 % en moyenne depuis 19) tandis que la Wallonie est plutôt socialiste (35 % en moyenne depuis 19), alors qu'à Bruxelles, les libéraux font un meilleur score qu'ailleurs tout en n'y étant pas dominants jusqu'à la décennie quatre-vingt (Verjans, 2009, 56).

L'opposition entre le centre et la périphérie est au cœur de la question de l'identité politique. En Belgique, le centre est historiquement assimilé aux relations entre francophones qui ont longtemps dominé les structures étatiques, tandis que la Flandre se considère encore comme une périphérie de cet État alors que les arrondissements flamands ont toujours été plus peuplés que les arrondissements wallons et bruxellois réunis. Du fait de sa minorisation politique, la Flandre a donc agi comme une périphérie par rapport aux bourgeois francophones. Elle était marginalisée par l'existence de divers dialectes germaniques et l'absence d'une langue néerlandaise unifiée et partagée, son imprégnation plus grande dans la foi catholique et son retard économique. Tous ces facteurs, qui ont rendu la Flandre amère, sont actuellement inversés. L'économie plus tertiarisée de la Flandre est plus prospère que l'économie wallonne mal remise encore de la fermeture de ses charbonnages et du déclin de ses industries sidérurgiques. Enfin, la plupart des jeunes Flamands sont bilingues néerlandais-anglais et ne considèrent plus la maîtrise du français comme une phase obligatoire et humiliante de leur parcours social et professionnel. Après les traumatismes du premier siècle belge, cette inversion du rapport de domination présage de rapports entre communautés tout sauf simplifiés.

Si on totalise les votes en faveur des partis wallons, bruxellois et flamands défendant chacun leur région et offrant une perspective centrifuge aux électeurs, on mesure l'ampleur du désarroi des élites nationales « belgicaines » après les élections de 1968 face au groupe de plus de 32 élus sur les 212 sièges à pourvoir réclamant une réforme substantielle de l'État. La dynamique des années septante et quatre-vingt se trouve résumée dans cette montée en force des exigences périphéristes et dans la lente descente après les réformes. 45 élus en 1971, 47 en 1974, puis, avec la victoire des jeunes « flamingants » au CVP, une chute des

listes périphéristes à 35 en 1977 puis 30 en 78. Dans les années 1980 et 1990, les chiffres ne monteront plus aussi haut, notamment parce que les périphéristes wallons vont être intégrés dans les partis traditionnels. Il faudra attendre 2007 et 2010 pour voir le total des périphéristes dépasser ce chiffre, étant donné que d'une part, on l'a dit, tous les partis flamands sont partisans d'une importante réforme de l'État et que les partis presque uniquement définissables par leur ligne nationaliste flamande, soit le Vlaams Belang et la Liste Dedecker totalisaient en 2007 22 sièges (sur 150 cette fois) et que les mêmes en 2010 descendaient à 13 mais voyaient la ligne flamande dure renforcée par l'arrivée massive des 27 élus de la N-VA, ce qui fait un total de 40 élus officiellement séparatistes sur 150.

II. LA CRISE DE 2007 À 2010

La campagne électorale de 2007 s'était déroulée en « double sourd », chacune des deux parties du pays n'entendant pas ce que disait l'autre. La mise en place d'un gouvernement fut laborieuse, les négociations étant bousculées, au bout de neuf mois, par l'impatience des milieux économiques et financiers. Ce gouvernement, dirigé par Yves Leterme, qui avait promis de scinder l'arrondissement de Bruxelles – Halle – Vilvorde en « cinq minutes de courage politique », ne parvint en trois ans ni à scinder l'arrondissement en question ni à trouver une solution aux problèmes qui occupaient presque tout l'agenda politique : les réformes institutionnelles voulues par tous les partis flamands. La chute du gouvernement en avril 2010 fut le fruit de l'impatience des libéraux flamands face à ce qu'ils considéraient comme de la mauvaise foi du côté francophone. La campagne électorale de 2010 fut, pour la première fois, menée en tentant d'inviter sur les plateaux de télévision des personnalités de l'autre côté de la frontière linguistique. Les discours politiques, sauf ceux de la N-VA, furent marqués d'un nouveau sens de l'écoute, suivant d'une certaine manière le diagnostic de l'ancien premier ministre Jean-Luc Dehaene, dans un communiqué annonçant son renoncement à sa mission de médiation, le 20 avril : « Au cours des phases successives de la réforme de l'État belge, la base du compromis de 1970 a toujours été respectée : la majorité ne peut imposer sa volonté à la minorité, mais la minorité accepte qu'il faille négocier. Le processus risque d'échouer si la minorité refuse de négocier ».

Ce changement de ton augure peut-être de la fonction de la crise politique, à savoir la prise de conscience par les dirigeants des deux côtés de la frontière linguistique que la vision de l'autre côté n'est pas

totallement illégitime. En effet, en maintes occasions, un échec d'un gouvernement a servi à forger un consensus sur une réforme indispensable lors du gouvernement suivant. L'échec du gouvernement de 1968 a amené la révision de la constitution en 1970, l'échec du « pacte d'Egmont » de 1977 a permis la réussite de la révision de 1980, la chute du gouvernement en 1987 a conduit à une crise de 147 jours à l'issue de laquelle l'essentiel du mouvement vers le fédéralisme a été entériné par la révision de 1988. L'ampleur de la crise politique révèle peut-être plus l'immobilité précédente que la dynamique qui s'ensuit, comme dans un mouvement profond de plaques tectoniques. Mais les plaques ont continué de dériver et les nouveaux élus ne vivent peut-être plus sur le même continent.

En effet, la composition de la Chambre des Représentants après les élections du 13 juin 2010 incarne l'ampleur de la mutation des systèmes partisans depuis 1961. Elle rompt radicalement avec la simplicité du début de notre période : douze partis représentent la population belge. Pour la première fois, les partis traditionnels ne parviennent à rassembler que moins de la moitié des électeurs inscrits (19 % pour les partis socialistes, 15 % pour les partis libéraux et 14 % pour les partis chrétiens/centristes, soit 48 %). Le parti le plus important ne compte que 27 députés sur les 150 sièges à pourvoir depuis 1994 et ce parti, la *Nieuwe vlaamse alliantie* dirigée par Bart De Wever n'est plus, pour la première fois dans l'histoire de Belgique, un parti traditionnel mais un parti ouvertement séparatiste. Les configurations d'alliance possible deviennent très compliquées si on privilégie les préférences idéologiques c'est-à-dire programmatiques. Tous les partis francophones souhaitent le maintien de l'arrondissement électoral de Bruxelles – Halle – Vilvorde tandis que tous les partis flamands exigent sa scission. Tous les partis flamands proclament la nécessité d'opérer une réforme institutionnelle significative modifiant la répartition des compétences entre l'État fédéral et les entités communautaires tandis que les partis francophones sont réticents face à cette réforme. Un parti d'extrême droite échappe à la possibilité de former un gouvernement car les partis démocratiques dressent un cordon sanitaire autour de lui. La fragilité et la complexité du système sont désormais nettement plus visibles, aggravées par la longue crise politique de 2007 à 2010.

Le modèle régional-fédéral belge reproduit à sa manière la situation québécoise, libanaise ou des anciennes colonies francophones où le français cohabite avec des langues fortement implantées mondialement ou localement avec les fidélités politico-sociales que cela implique. Le besoin de fabriquer des compromis basés sur la reconnaissance de la diversité dans un contexte global oblige les élites de ces pays à adopter

une souplesse de gouvernance qui peut faire penser à une consociation de communautarismes plutôt qu'à une association de citoyens.

Les affrontements culturels dans le cadre institutionnel rationnel-légal, respectant le principe du monopole de la violence de l'État, mettent en effet à l'épreuve les référentiels de projets de société libéraux, chrétiens ou socialistes et renvoient les dirigeants à bricoler les rapports politiques sans les plans d'ensemble des ingénieurs, comme disait Lévi-Strauss. La volonté jacobine prométhéenne d'un législateur créant la nation fait alors place à une vision moins ambitieuse d'une gouvernance actant les différences et tentant de gérer pro-activement les effets de la mondialisation sur des cultures acceptées comme différentes.

Les nouvelles élites issues des élections de 2010 ont donc dû apprendre, dans l'échec des trois dernières années, à fabriquer des compromis et non plus seulement à rassembler les voix de leur communauté.

C'est ainsi qu'on peut lire l'affrontement autour de la question de la scission de l'arrondissement électoral de Bruxelles – Halle – Vilvorde comme une fixation rituelle, symbolique, marquant en les masquant les réelles difficultés à vivre ensemble et à s'insérer à partir de règles communes dans la mondialisation actuelle.

Les motivations de vote des électeurs ont évolué grandement, comme les points de repère sociaux, les moyens de communication. Dans un travail récent sur plusieurs pays européens dont la Belgique, André Freire conclut que les identités sociales restent bien liées au placement des électeurs sur l'axe Capital-Travail (ou axe gauche-droite dans le discours politique et médiatique) mais ce placement est désormais indépendant de l'appartenance réelle, de l'affiliation à une organisation syndicale ou à une organisation religieuse, contrairement à la situation du début de notre période (Freire, 2006). La volatilité électorale augmente forcément quand les électeurs axent leurs préférences plus sur des considérations, des points de vue, des attitudes, que sur des pratiques, des intérêts concrets, des affiliations avérées. La nature multidimensionnelle des déterminants des comportements électoraux est aussi illustrée par une autre étude portant sur les votes pour les partis populistes de droite en Europe parmi lesquels le VB, qui met en évidence des facteurs culturels et identitaires plutôt que des problèmes économiques dans les cinq pays étudiés (Oesch, 2008). Spécifiquement, les travailleurs manuels sont surreprésentés dans l'électorat des partis populistes de droite et les déterminants qui les poussent à voter à l'extrême droite apparaissent être dans l'ordre : le protectionnisme culturel, un mécontentement quant au fonctionnement de la démocratie dans le pays et enfin les frustrations économiques.

BIBLIOGRAPHIE

- BEAUFAYS, J. et MATAGNE, G. (2009), *La Belgique en mutation. Systèmes politiques et politiques publiques (1968-2008)*, Bruxelles, Bruylant.
- BEAUFAYS, J. ; MATAGNE, G. et VERJANS, P. (2009), « Fédéralisation et structures institutionnelles : la Belgique entre refondation et liquidation », in BEAUFAYS, J. et MATAGNE, G., *La Belgique en mutation. Systèmes politiques et politiques publiques (1968-2008)*, Bruxelles, Bruylant, 9-49.
- BISMANS, F. et VERJANS, P. (1996), « Années faciles et difficiles », in DEWACHTER, Wilfried ; DUMONT, Georges-Henri ; DUMOULIN, Michel ; GERARD, Manu ; LAMBERTS, Emile ; MABILLE, Xavier et VANDEN WIJNGAERT, Mark, *Un parti dans l'histoire. 1945-1995. 50 ans d'action du Parti social chrétien*, Paris, Duculot.
- BOURDIEU, Pierre (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.
- BRAUDEL, F. (1979), *Civilisation matérielle, économie et capitalisme - XV^e-XVIII^e siècles*. Volume 2. *Les jeux de l'échange*, Paris, Librairie Armand Colin.
- JULES, César (1964), *La guerre des Gaules*, tr. Marcel Rat, Paris, Flammarion.
- COENEN, Marie-Thérèse et GOVAERT, Serge (éd.) (1999), *Le rassemblement des progressistes. 1944-1976*, Bruxelles, De Boeck Université.
- DELUMEAU, J. (1989), *Rassurer et protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard.
- DELWIT, Pascal et DE WAELE, Jean-Michel (1999), « Partis et systèmes de partis en Belgique : 1830-1998 », in DELWIT, Pascal ; DE WAELE, Jean-Michel et MAGNETTE, Paul (éd.), *Gouverner la Belgique. Clivages et compromis dans une société complexe*, Paris, PUF, p. 113-153.
- DOHET, Julien et JAMIN, Jérôme (2003), *La Belgique de Jacques Yerna*, Bruxelles, Institut d'histoire ouvrière économique et sociale & Labor.
- DUVERGER, Maurice (1951), *Les partis politiques*, Paris, Armand Colin.
- ELIAS, N. (1979), *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 320 pages.
- ELISSEEF, V. ; NAUDOU, J. ; WIET, G. et WOLFF, P. (1969), *Histoire du développement culturel et scientifique de l'humanité*, Volume III, *Les grandes civilisations du Moyen-Age*, Paris, UNESCO, Laffont.
- FREIRE, André (2006), « Bringing Social Identities Back In : The Social Anchors of Left-Right Orientation in Western Europe », *Revue internationale de science politique*, vol. 27, n° 4, octobre, p. 359-378.
- FROGNIER, André-Paul et AISH, Anne-Marie (éds.) (1994), *Élections la fêlure ? Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck Université.
- (1999), *Des élections en trompe-l'œil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck Université.

- FROGNIER, André-Paul et AISH, Anne-Marie (éds.) (2003), *Élections la rupture ? Le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles, De Boeck Université.
- FROGNIER, André-Paul ; DEWINTER, Lieven et BAUDEWYNS, Pierre (éds.) (2007), *Élections le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck Université.
- FUKUYAMA, Francis (1992), *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Paris, Flammarion.
- GÉRARD-LIBOIS, Jules et GOTOVITCH, José (1991), *Léopold III : de l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, De Boeck.
- GOTTSCHALK, L. ; MCKINNEY, L. et PRITCHARD, E. (1968), *Histoire du développement culturel et scientifique de l'humanité, Volume IV, Les origines du monde moderne (1300-1775)*, Paris, UNESCO, Laffont.
- HOTTERBEE, Marcel (1980), « L'Union démocratique et progressiste. Analyse d'un phénomène électoral », in *Études et Recherches du Département de Science politique*, Liège, Université de Liège, n° 19.
- INGLEHART, Ronald (1977), *The Silent Revolution. Changing Values and Political Styles Among Western Publics*, Princeton, Princeton University Press.
- LAPORTE, Christian (1999), *L'affaire de Louvain. 1960-1968*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Pol-His ».
- LIPSET, Seymour M. et ROKKAN, Stein (1967), *Party Systems and Voter Alignments : Cross-National Perspectives*, New-York, Free Press.
- MABILLE, Xavier (2005), « Le Parti socialiste : évolution 1978-2005 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1867-1868.
- MANIN, B. (1996), *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion.
- NEUVILLE, Jean et YERNA, Jacques (1990), *Le choc de l'hiver 60-61 : les grèves contre la loi unique*, Bruxelles, De Boeck.
- OESCH, Daniel (2008), « Explaining Workers' Support for Right-Wing Populist Parties in Western Europe : Evidence from Austria, Belgium, France, Norway and Switzerland », in *International Political Science Review*, vol. 29, n° 3, juin, p. 349-373.
- POB (1986), « Déclaration de principes dite Charte de Quaregnon », cité in MABILLE, Xavier, *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*, Bruxelles, CRISP.
- ROKKAN, S. (1987), « Un modèle géo-économique et géopolitique », in *Communications*, vol. 45, 1, 75-100.
- SARTORI, G. (1976), *Parties and party systems. A framework for analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SCHOLSEM, Jean-Claude (2008), « La problématique de Bruxelles-Hal-Vilvorde et la jurisprudence de la Cour constitutionnelle », in *Revue Fédéralisme Régionalisme*, Université de Liège, vol. 8, n° 1, <http://popups.ulg.ac.be/federalisme /document.php?id=640>.

TILLY, Pierre (2005), *André Renard*, Bruxelles, Le Cri Éditions.

TYSSENS, Jeffrey (1997), *Guerre et paix scolaire. 1950-1958*, Bruxelles, De Boeck.

VERJANS, P. (1993), « La fixation de la frontière linguistique au parlement », « les tentatives ultérieures de modification du statut » et « les fouronnais imaginaires », in *Génération Fourons*, Pierre Ubac, collection Pol-His, Editions De Boeck, Bruxelles.

– (2001), « Fourons », in DESTATTE, P., *Encyclopédie du mouvement wallon*, Institut Jules Destrée, Charleroi, volume 2.

– (2007), « Voeren : slijpsteen van identiteiten-in-wording. Een historisch-sociologische benadering », in *Studies over de sociaal-economische geschiedenis van Limburg*, jaarboek van het sociaal historisch centrum voor Limburg, Maastricht, déc., bl. 22-44.

– (2009), « Mutation des systèmes partisans et résultats électoraux », in BEAUFAYS, J. et MATAGNE, G., *La Belgique en mutation. Systèmes politiques et politiques publiques (1968-2008)*, Bruxelles, Bruylant, 49-96.

WYNANTS, Paul (2004), « Les partis politiques », in COENEN, Marie-Thérèse *et al.*, *L'état de la Belgique. 1989-2004. Quinze années à la charnière du siècle*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Pol-His », p. 109-203.

– (2005), « Du PSC au CDH. I. 1981-1999 », in *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1889 et 1895-1896.

Résumé :

Créée en 1830 sur le modèle de l'État nation, la Belgique a été dirigée jusqu'en 1893 par une élite francophone sourde aux demandes de reconnaissance de la diversité culturelle. Pourtant, cette diversité culturelle était actée depuis près d'un millénaire et demi. La montée en puissance du mouvement flamand depuis la décennie 1960 illustre les diverses facettes de la mondialisation : effet en retour de la décolonisation, émergence d'une économie post-industrielle, européanisation et atlantisation des politiques publiques provoquent une remise en cause de la légitimité de l'État nation unitaire. L'échec des négociations communautaires depuis 2007 et le blocage politique qui s'ensuit illustre la priorité accordée de nouveau à la question de la diversité culturelle en Belgique, après quinze ans d'accalmie.

Mots-clés :

Diversité culturelle – Affrontement communautaire – Question linguistique – Consociationnisme – Consociation – Longue durée – Modèle géopolitique – Stein Rokkan.

Abstract :

Created in 1830 based on the Nation-State model, Belgium was managed till 1893 by a francophone elite who did not listen to the claims of cultural diversity acknowledgement. However, this cultural diversity had been endorsed for a millennium and a half. The rise of power of the Flemish movement since the 1960s illustrates the various facets of globalization: backlash of the decolonization, emergence of a post-industrial economy, Europeanization and Atlantization of public policies raise a questioning process of the legitimacy of the unitarian Nation-State. The failure of community negotiations since 2007 and the resulting political deadlock illustrates the priority granted again to the question of cultural diversity in Belgium, after fifteen years of lull.

Key words :

Cultural diversity – Community confrontation – Linguistic issue – Consociationism – Consociation – Long term – Geopolitical model – Stein Rokkan.